



AG LYON 1 - JEUDI 23 FÉVRIER 12H30-13H30

AMPHI AMPÈRE BÂTIMENT LIPPMANN - LA DOUA

dans le cadre de l'appel intersyndical ESR
à mettre le 7 mars les établissements universitaires
et les organismes de recherche à l'arrêt !

Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures.

Dans l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la précarité est grande pour beaucoup de personnels (notamment vacataires, contractuel·les, temps partiels...) et les salaires sont insuffisants. Les personnels font fonctionner le service public malgré des restrictions budgétaires et de postes, dans des conditions de travail de plus en plus dégradées. Cette réforme affecterait tout le monde : les carrières complètes, courtes, longues, hachées, toutes et tous subiraient l'allongement de la durée de cotisation et le recul de 2 ans de l'âge légal, et au final une baisse de pension.

L'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche se félicite de la mobilisation étudiante qui refuse la précarité grandissante que lui promet le gouvernement et qui rejoint massivement les cortèges interprofessionnels pour le retrait de la réforme Macron-Borne.

Si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, dans le cadre de l'appel interprofessionnel à durcir le mouvement et à **mettre la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain**, l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche appelle à ce que les grèves massives conduisent à fermer totalement les établissements universitaires et les organismes de recherche.

L'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser en masse le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes pour dénoncer l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.

En effet, les inégalités salariales entre les hommes et les femmes persistent de manière alarmante dans l'ESR. Les causes pourtant identifiées : part variable de rémunération, temps partiel, ségrégation professionnelle, plafond de verre ... ne bénéficient pas d'une politique volontariste ni de financement suffisant pour les éradiquer. **À Lyon 1, les femmes titulaires ont une rémunération moyenne inférieure de 23 % par rapport à celle des hommes.** Ces inégalités sont encore renforcées au moment de la retraite.

L'intersyndicale appelle le gouvernement à retirer son projet de loi et les parlementaires à prendre leurs responsabilités face au rejet massif de la population face à ce projet injuste et brutal.

Pour participer à cette AG, dans le cadre d'une heure d'information syndicale, vous pouvez vous absenter de votre lieu de travail après en avoir informé votre chef·fe de service. A cette heure de réunion s'ajoutent les éventuels délais de route.